

Séance Plénière du 24 et 25 juin 2010

Réforme des programmes dans les lycées

La réforme des programmes dans les lycées, décision unilatérale du gouvernement dont les élèves de seconde connaîtront les premiers effets à la rentrée de septembre, va entraîner un changement total des manuels scolaires.

Auparavant le renouvellement était progressif. Pour cette rentrée 2010, le remplacement des livres scolaires de seconde sera intégral.

Ce changement de manuels touche directement les familles qui devront payer plein pot l'augmentation imposée par cette réforme. Une dépense obligatoire pour toutes les familles d'élèves entrant en seconde, qui devront acheter des manuels neufs et ne pourront pas bénéficier des tarifs réduits en vigueur dans les bourses aux livres. Mais aussi toutes les familles des élèves passant de la seconde à la première qui ne pourront revendre leurs livres. L'impact financier pour chaque famille est estimé entre 150 et 250 euros, y compris pour les redoublants.

C'est un mauvais coup porté aux familles et à leur pouvoir d'achat. C'est également un coup dur pour les Régions qui, à l'instar de la Lorraine, agissent depuis 2004 en faveur de la gratuité scolaire. L'Association des Régions de France (ARF) conteste cette réforme qui, après le gel des dotations de l'Etat et la suppression de la taxe professionnelle, minimisera encore un peu plus l'impact des interventions régionales.

La Région Lorraine, aux côtés de la communauté éducative et des fédérations de parents d'élèves, fera entendre sa voix dans tous les Conseils d'Administration des Lycées pour dénoncer la mise en œuvre de cette réforme injuste.